



Bon à savoir sur les indemnités journalières en cas de maladie et les vacances

ALLER À LA

PLAGE

ALORS QU'ON EST EN INCAPACITÉ DE TRAVAIL?

Si vous tombez malade quelques jours pendant vos vacances et que vous pouvez l'attester, vous ne devez pas prendre ces jours sur vos vacances. Mais qu'en est-il des prestations d'indemnités journalières en cas de maladie plus longue? Et est-ce que les employées et employés en congé maladie ont le droit de partir en vacances?

L'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie de Visana business permet aux employeurs de garantir la poursuite du paiement du salaire en cas de maladie de leurs employés/es. Ils peuvent adapter le montant des prestations ainsi que le délai d'attente selon les besoins de leur entreprise. Le thème des vacances suscite de nombreuses questions.

Tomber malade pendant les vacances

Si un employé ou une employée tombe malade durant un séjour à l'étranger, il a immédiatement besoin d'un certificat médical qui atteste son incapacité de travail au moyen d'un diagnostic médical, afin que l'assurance d'indemnités journalières alloue des prestations. Ces dernières ne sont toutefois allouées qu'aussi longtemps qu'il ne lui est pas possible de revenir en Suisse. Les personnes en état de voyager doivent revenir en Suisse.

En incapacité de travail mais quand même en vacances?

En principe, une incapacité de travail n'entraîne pas forcément une incapacité de prendre des vacances. Les collaborateurs et les collaboratrices malades peuvent partir en vacances pour se reposer. La capacité à prendre des vacances dépend d'une part du nombre de jours de vacances auxquels l'employé ou l'employée a encore droit et, d'autre part, du dossier médical.

Notre conseil: si vous êtes en incapacité de travail et avez déjà réservé des vacances, vous devriez en discuter rapidement avec le département du personnel. En cas de doute, ce dernier prendra contact avec l'assureur d'indemnités journalières et demandera son accord. Puisque la situation peut nécessiter des éclaircissements médicaux, au cours desquels un médecin évaluerait la capacité à prendre des vacances, il est recommandé d'agir rapidement. Ce n'est qu'avec l'accord de l'assureur que vous aurez droit à des prestations d'indemnités journalières durant les vacances.

Markus Bieri
Centre de prestations Indemnités journalières

visana

business

Magazine pour la clientèle entreprises 2/2013

NEWS

Portrait de client

ABB Suisse: soutien à la promotion de la santé

Gestion de la santé en entreprise

Nouveau séminaire «Mindpower»

Prévention des accidents pour les vélos électriques

Davantage de sécurité grâce à un cours spécialisé



SOMMAIRE

GSE: un investissement dans les collaborateurs/trices 3

Entretiens de reprise du travail systématiques: cela en vaut la peine 6

Un mental renforcé grâce à «Mindpower» 7

Une collaboratrice de Visana business en point de mire 8

Campagne de prévention des accidents pour les vélos électriques 10

Etre en vacances malgré une incapacité de travail? 12

CHÈRE LECTRICE, CHER LECTEUR,

Le premier semestre appartient déjà bientôt au passé. Malgré cela, je saisis l'occasion pour porter encore une fois mon regard sur l'exercice écoulé. Le groupe Visana peut présenter des chiffres réjouissants. Ils sont le résultat de la croissance dans la Clientèle privée et dans la Clientèle entreprises et de l'évolution positive sur les marchés financiers. Si vous souhaitez obtenir des informations détaillées sur les chiffres du groupe Visana, vous pouvez commander notre rapport de gestion au moyen de la carte-réponse au verso.

Dans le domaine d'affaires Clientèle entreprises, nous avons, en 2012, une nouvelle fois pu élargir notre portefeuille de clients. Cela s'est accompagné d'une croissance considérable du volume de primes. Je remercie tous nos clients de longue date pour leur fidélité et souhaite la bienvenue à tous ceux qui ont nouvellement choisi Visana business comme partenaire d'assurance.

Notre offre dans la gestion de la santé en entreprise (GSE) présente également une évolution positive. La demande des entreprises pour les prestations GSE augmente continuellement, ce qui se reflète aussi dans l'élargissement de notre offre de séminaires. Nous organiserons ainsi en octobre pour la première fois le séminaire «Un mental renforcé grâce à «Mindpower»». Vous trouverez plus de détails à ce sujet à la page 7.

Le vélo électrique a déclenché un véritable boom. Les chiffres de vente augmentent sans cesse, mais hélas aussi le nombre d'accidents, qui provoquent souvent des blessures plus graves qu'avec les vélos classiques. Avec notre campagne de prévention des accidents pour les vélos électriques lancée en mars, nous voulons motiver les utilisatrices et utilisateurs à suivre un cours de conduite pour vélos électriques captivant et instructif. Vous trouverez plus de détails à ce sujet aux pages 10 et 11. Je vous souhaite bonne route en 2013.

Roland Lüthi

Membre de la direction, responsable du ressort Clientèle entreprises

Impressum

Visana business news est une publication de Visana Services SA à l'intention de sa clientèle entreprises. • Rédaction: Stephan Fischer, Karin Roggli • Adresse: Visana business news, Weltpoststrasse 19, 3000 Berne 15 • Fax: 031 357 96 22 • E-mail: business@visana.ch • Mise en page: Natalie Fomasi, Elgg • Concept graphique et photos: Meinrad Fischer, Atelier für Gestaltung, Zurich • Impression: Appenzeller Volksfreund, Appenzell • Internet: www.visana-business.ch www.facebook.com/visanabusiness



Retrouvez-nous sur facebook!

www.facebook.com/visanabusiness



ABB Suisse exporte de la technologie et du savoir-faire dans le monde entier. Pour ce faire, elle a besoin de spécialistes hautement qualifiés. Avec une gestion de la santé en entreprise globale, ABB investit dans ses collaborateurs/trices et renforce son attractivité en tant qu'employeur.

ABB Suisse se porte bien – malgré le franc fort et la forte orientation sur l'exportation. L'entreprise de technologie emploie environ 7000 collaborateurs/trices en Suisse.

Trouver les ingénieurs et les spécialistes qualifiés

La situation se présente moins bien sur le marché du travail. ABB Suisse a besoin de plus d'ingénieurs et de spécialistes. Toutefois, les recruter n'est actuellement pas une tâche facile. «La pénurie de spécialistes est une réalité. Nous devons rester attrayant en tant qu'employeur pour pouvoir recruter du person-

nel», déclare Marcel Kopp, responsable des assurances du personnel. Son équipe est responsable des questions d'assurance concernant les collaborateurs/trices et se tient à disposition pour les conseiller.

Marcel Kopp travaille depuis 21 ans chez ABB Suisse et vient à l'origine du secteur bancaire. Rétrospectivement, cette entrée dans le domaine des assurances s'est de toute évidence avérée payante, dit-il en souriant. Le spécialiste des assurances sociales et privées avec un diplôme postgrade en gestion des assurances sociales comprend que les assurances sociales sont souvent perçues de l'extérieur comme quelque chose de rébarbatif. Il s'oppose toutefois avec véhémence à ce préjugé: «Notamment l'AI a fortement évolué au cours des cinq à dix ans pas-



sés. «Réinsertion avant la rente» telle est la devise actuelle. Cela montre que les assurances sociales sont très vivantes. Elles ne se résument pas à des textes de loi rébarbatifs.»

Un facteur de taille

ABB Suisse a une excellente réputation en tant qu'employeur. Avec 7000 collaborateurs/trices, l'entreprise pèse lourd pour les assureurs potentiels que Marcel Kopp invite aux négociations contractuelles. «Beaucoup d'assureurs sont fiers de pouvoir nous citer en référence. Cela nous permet d'acheter des solutions d'assurance qui sont spécialement adaptées à ABB et qui couvrent de façon optimale les besoins d'une grande entreprise. Cela peut donc faciliter les négociations contractuelles», estime Marcel Kopp.

Pour lui, la fiabilité et la continuité sont des facteurs décisifs lors du choix d'un assureur. «Partenariat signifie pour nous qu'il en résulte une situation favorable à toutes les parties.» Bien sûr que le montant des primes joue aussi un rôle important. Mais ABB Suisse veut des partenaires flexibles qui peuvent aussi, le cas échéant, se montrer conciliant: «Notamment dans le domaine de l'assurance d'indemnités journalières, il est important

qu'un assureur prenne en compte notre point de vue dans l'élaboration de solutions et nous conseille de manière compétente avec ses spécialistes dans le cas concret.»

Absences en baisse

«Le partenariat entre ABB Suisse et Visana dans le domaine de l'indemnité journalière dure depuis sept ans. Les processus et déroulements sont très bien rodés et la collaboration fonctionne parfaitement», déclare Marcel Kopp. Grâce à la gestion active des cas, ABB Suisse a pu nettement réduire le nombre des absences au cours des dernières années. Dans ce contexte, l'échange régulier avec tous les services impliqués est un point essentiel.

Toutes les six semaines, les représentants du domaine des assurances du personnel se réunissent avec l'assureur d'indemnités journalières, l'AI, la Suva et la caisse de pension pour une séance de coordination d'une demi-journée. A cette occasion, ils discutent des cas en cours (maladie et accident) afin de trouver pour chaque cas la meilleure solution possible. «Nous pouvons ainsi définir ensemble des mesures pour les collaborateurs/trices qui permettent de les ramener rapidement et en bonne santé à la place de travail», explique Marcel Kopp. Le fait de réunir tous les

services concernés à une même table permet des économies de temps importantes. Cette manière de procéder a fait ses preuves.

Large catalogue de mesures

L'accompagnement actif des cas chez ABB Suisse est un facteur important pour l'évolution réjouissante du taux d'absence, mais bien sûr pas le seul. Dans le cadre de la gestion de la santé en entreprise, l'entreprise de technologie s'investit beaucoup dans la prévention. Elle propose ainsi des campagnes régulières consacrées à des sujets tels que la gestion du stress, l'alimentation, l'addiction ou les maladies cardio-vasculaires. Mais les invitations pour participer à des exposés ainsi que la possibilité de se soumettre à un examen médical sont aussi des éléments importants.

Avec l'Institut de la médecine du travail (IFA), Marcel Kopp peut compter sur un partenaire renommé au niveau national dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise. «Nous œuvrons beaucoup pour la santé de nos collaborateurs/trices. En tant que grande entreprise, nous voulons investir dans la promotion de la santé et mettre à disposition les ressources nécessaires. A long terme, cela apporte une plus-value à l'entreprise et aide nos collaborateurs/trices à gérer durablement les changements rapides de l'environnement des marchés», déclare Marcel Kopp.

La durabilité comme avantage sur le marché

Avec son engagement clair en faveur d'une gestion de la santé en entreprise globale, ABB Suisse renforce son avantage sur le marché en tant qu'employeur. Dans le «combat» actuel pour s'attirer les faveurs des spécialistes qualifiés sur le marché du travail, cela peut être un avantage important. L'époque où le salaire et les possibilités de carrière constituaient le facteur déterminant pour ou contre un emploi est plus ou moins révolue. La satisfaction au travail et l'estime à la place de travail ont nettement gagné en importance.

Avec l'introduction d'entretiens de reprise de travail standardisés après une absence pour cause de maladie, Marcel Kopp a lancé un projet qui met l'accent sur l'estime. Les supérieurs/es hiérarchiques dans toutes les unités opérationnelles seront sensibilisés à ce sujet et formés à l'interne. Selon Marcel Kopp, c'est très clairement une tâche de conduite. «Il n'est pas admissible que les collaborateurs/trices retournent au travail après une absence pour cause de maladie et que personne n'en prenne note.» Cette manière de procéder implique certes une charge de travail supplémentaire pour les supérieurs/es hiérarchiques, mais elle en vaut la peine. L'estime vis-à-vis des collaborateurs/trices est un élément fondamental de la culture d'entreprise chez ABB Suisse. Une culture d'entreprise orientée sur la durabilité crée un «avantage concurrentiel» et donc également aussi un avantage direct pour la clientèle.

Stephan Fischer
Communication d'entreprise



Marcel Kopp, responsable des assurances du personnel

ABB Suisse SA

ABB Suisse SA emploie environ 7000 collaborateurs/trices dans plus de 20 sites dans toute la Suisse et a son siège principal à Baden. La société suisse est intégrée dans le réseau global du groupe ABB. Celui-ci emploie environ 146 000 collaborateurs/trices dans plus de 100 pays et est leader mondial dans les technologies d'énergie et d'automatisation. ABB Suisse bénéficie du vaste savoir-faire technologique, des connaissances du marché et des relations clientèle globales du groupe ABB. Parallèlement à cela, elle participe à la responsabilité mondiale de nombreux produits et systèmes au sein de ce réseau. www.abb.ch



Taux d'absentéisme bas grâce à ses collaborateurs/trices motivés

PRÉVOYEZ DU

TEMPS

POUR UN ENTRETIEN DE REPRISE DE TRAVAIL

Après avoir surmonté une maladie ou un accident, les collaborateurs/trices reprennent un jour ou l'autre leur travail. Un retour qui ne devrait pas se produire en catimini. Une belle opportunité s'offre alors aux supérieurs/es hiérarchiques pour leur proposer un petit entretien informel. Il vaut la peine de procéder systématiquement à des entretiens de reprise de travail.

Une collaboratrice a été victime d'une grave pneumonie et reprend son travail après plusieurs semaines d'absence. Les autres membres de l'équipe ont été particulièrement sollicités durant son absence et sont soulagés qu'elle soit de retour. Aucun supérieur hiérarchique n'est cependant là pour l'accueillir. Voici une occasion manquée!

Un bref entretien suffit

Des entretiens de reprise de travail menés systématiquement après des absences – peu importe que ce soit après une maladie ou un accident – agissent de façon positive sur le comportement en matière d'absences des collaborateurs/trices. Ils peuvent être effectués de manière structurée dans une salle de réunion au

calme ou pour des cas individuels de manière succincte et informelle autour du distributeur de boissons automatique. Cela relève de la responsabilité des supérieurs/es hiérarchiques.

L'effort que cela implique en vaut la peine. L'entretien de reprise de travail est une excellente occasion de témoigner de l'estime aux collaborateurs/trices et de leur montrer qu'ils nous ont manqué. Les informations concernant les événements importants qui se sont produits durant l'absence tout comme ceux qui sont actuels peuvent également être évoqués lors de l'entretien.

Toujours et avec tous les collaborateurs/trices

Afin que les entretiens de reprise de travail ne soient pas considérés par les collaborateurs/trices comme un instrument de contrôle caché, il est important de les introduire de manière systématique dans l'entreprise, avec une communication préalable et transparente. Il en va de même en ce qui concerne la sensibilisation et la formation des supérieurs/es hiérarchiques. Dans le séminaire «Entretiens de reprise de travail» de Visana business, les supérieurs/es hiérarchiques s'exercent à la conduite des entretiens et apprennent les processus qui y sont liés.

Sandra Bittel

Responsable suppléante Gestion de la santé en entreprise

Prochain séminaire en automne

Le prochain séminaire «Entretiens de reprise de travail» de Visana business aura lieu le 23 octobre 2013 à Wangen an der Aare, sur une demi-journée. Les frais de participation s'élèvent à 240 francs. Le séminaire se déroulera en allemand. Vous trouverez de plus amples informations ainsi que le formulaire d'inscription en ligne sous: www.gesundheitsmanagement-visana.ch > Séminaires. Ce séminaire est reconnu par la Société suisse pour la sécurité au travail (SSST).



L'offre de séminaires de Visana business va être élargie

UN MENTAL

RENFORCÉ GRÂCE À «MINDPOWER»

La force mentale est souvent attribuée aux sportifs et sportives d'élite et signifie qu'ils ont la capacité de fournir leur prestation maximale dans les situations décisives des compétitions. Or, cela peut s'entraîner. Par exemple, en participant au séminaire «Mindpower» de Visana business.

Lorsque Roger Federer réussit un break décisif au cinquième set ou lorsque Lionel Messi marque un penalty à la 89^e minute, cela illustre la force mentale des ces superstars. Si vous êtes prêts dans votre tête, vous pouvez vous aussi réussir dans des situations similaires. Une telle force mentale s'apprend; et cela ne concerne pas uniquement les sportifs et sportives d'élite.

Être prêt/e au bon moment

Que ce soit au travail, dans le sport ou au quotidien, de nombreuses personnes ont de la peine à utiliser pleinement leur potentiel et à fournir une prestation optimale, dès que le stress causé par des attentes élevées ou la peur de conséquences négatives entrent en jeu. C'est là qu'il faut faire appel à la force

mentale. Il ne s'agit pas d'un fruit du hasard. Elle est réglée par des lois que chacun et chacune peut influencer.

Expérimenter les stratégies mentales

Dans le cadre du séminaire «Mindpower» de Visana business, les participantes et participants apprennent à rester concentrés sur leur tâche et à mettre l'accent sur l'essentiel également dans les situations difficiles. Thèmes du séminaire:

- comprendre comment le cerveau fonctionne et comment les formes de comportement nous influencent;
- réfléchir à l'influence de l'état mental sur la santé;
- apprendre des techniques mentales et élaborer des stratégies de motivation personnelles
- découvrir les résultats pouvant être atteints grâce à des stratégies mentales.

Première édition en automne

Le séminaire «Mindpower», se déroulant sur une journée, aura lieu pour la 1^{re} fois le 9 octobre 2013 à Wangen an der Aare. Il s'adresse à des personnes de tout niveau hiérarchique, souhaitant développer leur force mentale. Les frais de participation s'élèvent à 390 francs. Le cours est donné uniquement en allemand. Vous trouverez de plus amples informations sur www.gesundheitsmanagement-visana.ch.

Sandra Bittel

Responsable suppléante Gestion de la santé en entreprise

Offre de séminaires Visana business

Visana business propose une large palette de séminaires dans le domaine de la gestion de la santé en entreprise, couvrant les trois phases d'une absence (prévention, suivi, réinsertion). Les séminaires se prêtent tout particulièrement aux besoins des personnes en charge de conduite. Ils se déroulent en général sur une journée et sont reconnus par la Société Suisse de Sécurité au Travail (SSST). Vous trouverez tous les détails concernant ce séminaire sous www.gesundheitsmanagement-visana.ch



Un collaboratrice de Visana business en point de mire

UNE BONNE GESTION DU TEMPS EST PRIMORDIALE

Depuis le 1^{er} avril 2012, Sandra Bittel occupe la fonction de spécialiste de la gestion de la santé en entreprise chez Visana business à Berne. L'alpiniste passionnée œuvre comme formatrice dans le cadre des séminaires et conseille les entreprises sur le thème des absences.

L'introduction d'une gestion de la santé en entreprise (GSE) devient un des sujets majeurs pour de plus en plus d'entreprises. Visana business en a fait également l'expérience, mais de manière très positive. La demande qui a connu une forte progression a conduit l'équipe de la GSE chez Visana business à s'agrandir à cinq personnes, en l'espace de quelques mois, afin de pouvoir satisfaire les besoins de la clientèle.

Se familiariser rapidement

Cela fait un peu plus d'un an que Sandra Bittel travaille pour Visana business. Depuis quelques semaines, elle a repris les rênes de la GSE, du moins par intérim, la responsable étant actuellement en congé maternité d'une part, et d'autre part, parce que Sandra Bittel a rapidement acquis les compétences nécessaires pour cette fonction, malgré la phase de familiarisation relativement courte.

Depuis son arrivée chez Visana business, la Valaisane travaille comme conférencière et formatrice dans le cadre des séminaires GSE, dans lesquels les participants/es lui font part des défis auxquels les entreprises font face et les soutiens dont elles ont besoin pour leurs collaborateurs/trices. Collaborer avec des personnes, les former et les coacher tels sont les défis de Sandra Bittel.

Du métier d'institutrice à celui de formatrice

Sandra Bittel a commencé sa carrière professionnelle comme institutrice, un métier qu'elle a exercé durant 13 ans. Parallèlement à cette activité, elle a enseigné l'anglais aux adultes et a constaté que la formation d'adultes la stimulait de plus en plus, raison pour laquelle elle a suivi la formation continue pour devenir formatrice d'adultes ES, coach et animatrice.



Jusqu'en Amérique du Sud avec Visana business: Sandra Bittel au sommet de l'Aconcagua (6962 m).

En outre, elle a travaillé dans le marketing pour Suisse Tourisme pendant trois ans à New York. Puis, avant de revenir dans le domaine de la formation après son retour en Suisse, elle a occupé la fonction de responsable de la formation auprès de la Croix-Rouge valaisanne. C'était la dernière étape avant d'entrer chez Visana business. «La gestion de la santé en entreprise était un nouveau domaine d'activité qui m'attirait», confie Sandra Bittel. De plus, elle avait dans ses bagages une expérience suffisante dans la formation et la conduite.

Flexible dans l'organisation du temps de travail

Sandra Bittel travaille à 70 % pour Visana business. Elle n'a pas de jours de travail fixe, mais elle peut ou doit être très flexible quant à la planification du travail. L'activité dans le cadre de la formation externe et du conseil exige beaucoup de temps et de travail, c'est la raison pour laquelle ses rendez-vous au bureau doivent être coordonnés si possible de manière optimale. Cela évite la routine.

Sandra Bittel peut compter sur son talent d'organisation et son excellente gestion du temps. C'est une nécessité absolue, car il y a quelques années, elle a fondé sa propre entreprise avec son mari dans laquelle elle travaille dans les domaines du développement d'équipe et de l'orientation de la clientèle. A la question de savoir si le cumul des deux activités correspondrait à une charge de travail de 100 % voire plus, elle répond par un sourire qui en dit long.

L'escalade comme moyen pour décompresser

Sandra Bittel trouve l'équilibre par rapport à son calendrier bien rempli en fin de semaine dans les montagnes, de préférence en escaladant l'une de leurs parois. «Naturellement uniquement avec des cordes, je ne suis pas téméraire. L'escalade est pour moi le meilleur moyen de décompresser, car il n'y a pas de place pour d'autres pensées.», dit-elle.



Sa passion: les voyages.

Les montagnes à portée de main

Sandra Bittel et son mari ont déménagé au printemps du Valais dans l'Oberland bernois. Cela lui a permis d'un part de réduire le trajet pour se rendre au travail et d'autre part, de rester à proximité de son canton d'origine et des montagnes. Avec les sommets alpins quasiment à portée de main, Sandra Bittel peut s'adonner à sa passion, l'escalade et l'alpinisme, pour ainsi dire devant sa maison. Voyager est toutefois sa plus grande passion. Elle ramène aussi régulièrement de ses voyages des recettes passionnantes et de nouvelles idées culinaires qui réjouissent ses amis/es et connaissances, car cuisiner est également une passion pour la sympathique Valaisanne.

Pendant ses vacances, elle vise des sommets encore plus élevés. Elle s'est déjà rendue sur le Kilimandjaro (5895 m) et l'Aconcagua (6962 m). Un sommet dans l'Himalaya, de préférence l'Imja Tse au Népal, haut de 6189 m, figure au programme de ses prochains voyages. Mais cela risque encore de durer un certain temps jusqu'à la prochaine disponibilité dans son calendrier.

Stephan Fischer

Communication d'entreprise



Campagne de prévention
des accidents pour les vélos électriques

DAVANTAGE DE SÉCURITÉ GRÂCE À UN

COURS

Les vélos électriques rapides, dotés d'une assistance au pédalage permettant de rouler à une vitesse pouvant atteindre 45 km/h suscitent un fort intérêt dans la grande communauté des deux roues. Toutefois, aussi bien les utilisatrices et utilisateurs que les autres usagers de la route doivent adopter une attitude adaptée à la vitesse plus élevée de ces vélos.

La dernière génération de vélos électriques est silencieuse et confortable et, du point de vue du design, elle se défend plutôt bien aussi. Toutefois, elle est plus rapide que certains/es utilisateurs/trices ou d'autres usagers de la route ne le pensent. C'est pourquoi les utilisateurs/trices devraient sérieusement songer à participer à un cours portant sur la sécurité. Daniel Boschung, le responsable de la Thömus Bike Academy le conseille fortement (voir l'entretien).

La gravité des blessures augmente

Selon les statistiques, environ 3400 personnes ont été blessées en 2011. Selon le Bureau de prévention des accidents (bpa), on compte 30 000 accidents de vélos par année. Les chiffres semblent indiquer que la gravité des blessures des accidents à vélo électrique augmente en comparaison avec celle des accidents à vélo classique à cause de la vitesse plus élevée des premiers.

Toutefois, le problème principal réside non pas dans le fait que la vitesse est plus élevée, mais dans le fait que celle-ci est souvent sous-estimée autant par les utilisateurs/trices que par les autres usagers de la route. Le temps de freinage est déjà sen-

siblement plus long, ce que l'on devrait savoir si l'on a passé l'examen théorique du permis de conduire. Il est donc nécessaire de prendre conscience des changements induits par une vitesse plus élevée.

Prendre conscience des nouvelles conditions

Participer à un cours spécialement conçu sur le thème de la sécurité en vélo électrique offre une base solide. A partir du printemps 2013, dans le cadre d'une campagne de prévention des accidents, Visana business offre dans toute la Suisse, en collaboration avec Thömus Bike Academy, des cours de conduite pour les personnes roulant en vélo électrique.

Des spécialistes sensibilisent les participantes et les participants à la vitesse plus élevée des vélos électriques, leur permettent de développer leurs compétences de conduite et leur donnent de précieux conseils à appliquer au quotidien. Les objectifs du cours sont d'assurer plus de sécurité non seulement pour les utilisateurs/trices des vélos électriques, mais aussi pour les autres usagers de la route. Vous trouverez de plus amples informations concernant la campagne de prévention sur www.visana-business.ch.

Sandra Bittel

Responsable suppléante Gestion de la santé en entreprise

«DE LOIN, ON NE RECONNAÎT PAS LES UTILISATRICES ET UTILISATEURS DE VÉLOS ÉLECTRIQUES»

D'un point de vue physique, les conductrices et conducteurs de vélos électriques courent un plus grand danger. Daniel Boschung, responsable de la Thömus Bike Academy (www.thoemus-bike-academy.ch), explique pourquoi il en est ainsi et pourquoi le cours de sécurité est, pour les utilisateurs/trices de vélos électriques, un investissement qui mérite d'être fait.



Les ventes de vélos électriques grimpent

On estime à quatre millions le nombre de vélos en Suisse; environ trois millions seraient vraiment utilisés. En 2012, près de 350 000 nouveaux vélos ont été achetés. Alors que le chiffre total est légèrement en baisse, on constate surtout, parallèlement à l'augmentation du chiffre des ventes du plus grand segment du domaine (vélos tout-terrain), l'augmentation du chiffre des ventes des vélos électriques rapides (assistance au pédalage jusqu'à 45 km/h). Près de 53 000 vélos électriques ont été vendus, ce qui représente une augmentation de 6,7%. Chaque quatrième vélo vendu faisait partie de la catégorie rapide. www.velosuisse.ch

Visana business news: Existe-t-il un profil type d'utilisateur/trice de vélo électrique?

Daniel Boschung: Le vélo électrique convient à toutes les personnes qui se déplacent. Il n'existe donc plus de profil type d'utilisateur/trice de vélo électrique. Trajet pour se rendre au travail, plaisir, excursion, vie quotidienne, profession... Du cycliste entraîné, qui utilise son vélo pour aller travailler, jusqu'aux entreprises de services et entreprises artisanales, qui mettent des vélos à la disposition de leurs collaborateurs/trices dans les environnements urbains, en passant par des personnes à la retraite bien équipées, qui aiment partir en excursion, le vélo électrique s'adresse à un large spectre d'utilisateurs/trices.



Daniel Boschung

Pourquoi le vélo électrique est-il plus dangereux que le vélo classique?

Sa masse et sa rapidité sont plus élevées. Cela représente déjà un danger plus élevé d'un point de vue purement physique. Néanmoins, les connaissances, les capacités et la concentration de l'utilisateur/trice peuvent permettre de réduire fortement les risques.

Qu'apprennent les utilisateurs/trices de vélos électriques dans le cours proposé?

Justement, ils améliorent ces trois points: «Connaissances» (je connais les règles de la circulation ainsi que la place qui est la mienne), «Capacités» (je maîtrise mon véhicule et je connais mes limites ainsi que les siennes) et «Concentration» (je roule concentré/e et prêt/e à faire face à des imprévus).

Quels sont les conseils que les utilisateurs/trices de vélos électriques devraient suivre en priorité?

Un conseil suffit: ne pas être trop fier/ère pour suivre un cours sur la sécurité.

Et les autres usagers de la route?

Ils doivent être conscients du fait que ce type de vélo s'approche à 40 km/h et non pas à 20 km/h. De loin, il est difficile de reconnaître un vélo électrique. De plus, les utilisateurs/trices de vélos électriques sont rarement habillés de manière sportive, ce qui peut induire en erreur: on sous-estime la vitesse à laquelle ils roulent.

THÖMUS
BIKE
ACADEMY